

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU VENDREDI 03 JUIN 2022

Etaient présents :

pour la mairie : Monsieur Bernard Gauducheau, Maire de Vanves, Madame Xavière Martin, adjointe au Maire chargée de l'éducation, Madame Réjaud, directrice du service Education, Monsieur Fersatoglu, responsable du Bâti,
l'équipe enseignante : Madame Lescop, Madame Kerjean, Madame Duchiron, Madame Francheteau, Madame Dijon, Madame Roche,
les représentants des parents d'élèves : Madame Garnier, Madame Maillot, Madame Bizouard, Madame Lefranc, Monsieur Chesneau, Monsieur Reilhac (FCPE).

Etaient excusées Madame Coquard, Inspectrice de l'Education nationale de la 18^e circonscription et Madame Jaccone.

Secrétaires : Madame Duchiron & Madame Garnier

Sujets Mairie

-Avancement des travaux du centre de loisirs Larmeroux

Les travaux avancent bien, la fin du chantier est prévue en septembre-octobre. Il y a toujours beaucoup de bruit, il est difficile de travailler fenêtres ouvertes dans les classes. Il y a également des désagréments liés à la proximité du chantier avec la cour.

Il y aura encore des nuisances sonores les mois à venir avec les travaux de rénovation de l'école du Parc, plus limitées qui débiteront à l'automne. Il n'y aura pas de bâche anti-bruit car il n'y aura pas de démolition. Le maire s'est engagé à prendre toutes les précautions nécessaires.

Suivi des travaux demandés lors des précédents conseils

- La **centrale de traitement d'air** est en mode ventilation actuellement. Un contrat de maintenance définit les périodes hivernale-estivale. Le mode rafraîchissement sera opérationnel prochainement en cas de forte chaleur. Lors des périodes de froid, les classes en bout de couloir ont froid avec un bruit de soufflerie permanent. Des sondes CO2 vont être installées dans les classes. Une réévaluation des taux de CO2 dans les classes est en cours.

- Le **changement des clés de classe** ainsi que le verrouillage de l'intérieur est prévu. Un organigramme de clés va être créé.

- La pièce manquante du **photocopieur** depuis mi-septembre n'a toujours pas été livrée. Monsieur le Maire préconise de s'adresser au prestataire afin de remplacer l'appareil, livré il y a à peine un an.

- Dans les **sanitaires- filles de la cour**, la fermeture des portes reste difficile, les portes sont lourdes et les verrous difficiles à fermer. Ce sujet est soulevé depuis plusieurs années sans réelle avancée, ce que les parents d'élèves déplorent.

Plusieurs demandes vont être transmises par l'école à la mairie dans le cadre des demandes transversales pour inscription aux prochains budgets municipaux :

- Le remplacement du système de verrouillage des toilettes des filles dans la cour
- La réfection des sanitaires-garçons dans la cour, les peintures et boiseries étant vétustes,
- Le ragréage de la cour

Contact – accès à l'école

En l'absence de gardienne, le bon fonctionnement de l'école est perturbé. Le binôme de gardiennes est un rouage important de l'école.

L'année prochaine, les parents dont l'enfant sort pour soins sur le temps scolaire devront venir le chercher aux horaires de récréation, l'enseignante ayant été prévenue en amont.

Point sur l'amiante dans l'école

Monsieur le Maire assure de la vigilance de ses services dans les bâtiments municipaux. Chaque chantier prend en compte les nécessités de désamiantage. Compte tenu du coût de tels travaux, la mairie n'interviendra que s'il y a une nécessité, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Monsieur le Maire autorise la directrice à transmettre aux parents d'élèves la lettre qu'il a rédigée à la suite de l'article paru dans le quotidien Le Parisien à ce sujet.

Cantine : tri des déchets

Des poubelles de tri ont été installées à la cantine. Les enfants, avant de poser leur plateau, trient les restes de leur repas : alimentaires – non alimentaire. C'est une bonne initiative qui fonctionne bien.

La maintenance des ordinateurs de la salle informatique a été faite cependant il y a sans cesse des ordinateurs à vérifier. Les ordinateurs des TNI doivent également être mis à jour régulièrement. Il n'est pas possible qu'un enseignant soit administrateur, le service informatique de la ville reste le seul administrateur pour la sécurité du réseau informatique.

Monsieur le Maire informe le conseil d'école du recrutement d'un technicien qui sera chargé de la maintenance et de l'aide aux écoles.

Suivant les demandes des écoles, la mairie a décidé d'un cadre pluri-annuel de **déploiement de classes mobiles**. Pour permettre leur utilisation, l'installation de bornes Wifi dans les écoles est nécessaire. Le réseau Wifi sera un réseau fermé qui devra être éteint lorsqu'il ne sera pas utilisé. Deux classes mobiles seront attribuées cette année en accord avec Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour l'installation de ces bornes.

Organisation du ménage à l'école

Le ménage est fait quotidiennement à l'école et de manière plus importante pendant les vacances. Si le centre de loisirs est présent dans le bâtiment, il semble nécessaire de le rappeler à la société Manulav afin qu'elle le communique à ses agents d'entretien et que le ménage soit organisé en en tenant compte.

Accueil de Loisirs

Nadia Benamor est, depuis le retour des vacances de printemps, seule à la tête de l'équipe de l'accueil de loisirs. Les directeurs des ALE d'autres écoles vont « intervenir » pour pallier l'absence de directeur.

Les parents d'élèves regrettent l'absence de communication concernant le départ du directeur de l'ALE. L'équipe enseignante a apprécié travailler avec Pierre Vandepuette.

Un nouveau directeur d'ALE sera en place pour la rentrée de septembre.

Sujets école

Le climat scolaire

Le 3^e trimestre est plus difficile. Il y a plus d'agitation, d'énerverment. Les après-midis sont moins propices au travail. Les interventions de l'Enfant bleu sont terminées pour les premières classes.

Les départs anticipés en week-end ou des retours différés de week-end sont fréquents dans toutes les classes. La directrice rappelle le principe d'assiduité scolaire et l'obligation de justifier toute absence.

Prévisions pour la rentrée 2022

Pour l'instant, l'effectif total est de 170 élèves (7 de moins qu'aujourd'hui). Il y a peu d'inscriptions. Les classes de CP et CE1 devront être plafonnées à 24 élèves.

Informations aux familles des futurs élèves

Une réunion pour les parents des futurs CP se tiendra le mardi 14 juin, les parents de maternelle en sont informés. Les élèves de GS sont venus visiter l'école le lundi 30 mai et ont déjeuné à la cantine. Un conseil des maitres réunira prochainement les enseignantes de GS et CP pour prévoir la liaison entre les deux écoles. Pour les nouveaux arrivants sur Vanves, des rendez-vous sont proposés pour une prise de contact et visite de l'école.

Les CM2 ont visité le collège Michelet le 23 mai. Une réunion de liaison avec le collège aura lieu début juillet.

Elections des parents d'élèves 2022

Le conseil d'école choisit à l'unanimité la modalité du **vote par correspondance** pour les élections d'octobre 2022.

Point sur la coopérative

La coopérative prend en charge toutes les sorties des classes. L'équipe enseignante remercie les parents pour leur participation. La vente des photos de classe a rapporté 870 € à la coopérative (30% de la vente).

La vérification des comptes sera faite à la fin de cette année scolaire. Un représentant de parents d'élèves doit contrôler les comptes avec un enseignant.

Fête de l'école

Elle aura lieu le 1^{er} juillet. Ce sera une fête de type kermesse avec des stands pour lesquels la participation des parents sera demandée.